

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Le prieuré a précédé la
fondation de la ville*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte près de 2690 titres à ce jour. « Le haut Moyen Age a vu s'installer, un peu partout en France, de nombreuses fondations monastiques, écrit le docteur Adrien Grézillier, au début de son ouvrage. Elles bénéficiaient souvent de donations en terres, sur lesquelles elles envoyaient de petits groupes de moines avec la double mission de défricher les parties incultes et d'évangéliser la population. C'est certainement à la suite d'une telle donation que l'abbaye bénédictine de Charroux créa, sur l'emplacement de l'église actuelle, un prieuré qui fut placé, comme l'abbaye mère, sous le vocable de Saint-Sauveur. Ermites

par le Dr Adrien
GRÉZILLIER

Pendant cinquante ans, à l'issue de la Première Guerre mondiale qui lui valut trois citations et la médaille de Verdun, le docteur Adrien Grézillier fut un médecin apprécié pour ses qualités humaines et la sûreté de son diagnostic. Mais, surtout, il a laissé le souvenir d'un homme dont l'érudition était remarquable. Fin lettré, il était passionné d'histoire, d'archéologie et d'architecture. C'est en particulier sa région et ses habitants qui accaparaient son intérêt. Rêvant de faire revivre la société des Amis des Sciences et des Arts, son action aboutit à la

création du Syndicat d'Initiative qu'il présida pendant quinze ans. Il institua alors, des promenades annuelles au cours desquelles il initiait bon nombre de participants à ses matières de prédilection. Homme de dialogue, il pouvait ainsi communiquer avec les formules percutantes et les opinions bien tranchées qui le caractérisaient, les nombreuses connaissances qu'il avait acquises au cours de ses lectures et de ses recherches. Dans la continuité de ces excursions, il entreprit de rédiger une histoire de Rochechouart. Son décès survint le 6 septembre 1976, sans qu'il ait pu terminer son ouvrage. En hommage à son père, Jacques Grézillier acheva son œuvre, contribuant ainsi à conserver vivant le souvenir de cet homme estimé.



et moines choisissaient toujours, pour leur installation, un endroit écarté, loin des lieux habités. Nous sommes donc fondés à croire qu'à Rochechouart, comme partout ailleurs, le prieuré a précédé la fondation de la ville. Ce furent, d'abord, quelques cabanes pour les ouvriers agricoles recrutés par les religieux, puis les artisans indispensables à l'entretien des bâtiments et du matériel. Ainsi se forma le premier noyau de la ville. Ceci se passait dans les premières années du IX^e siècle (801 ou 805). »

La ville n'avait pas d'existence historique avant la fin du X^e siècle

L'ouvrage comporte dix chapitres qui retracent l'histoire de Rochechouart et décrivent ses monuments. Le premier, consacré à « avant l'an mil », conclut que la ville n'avait « pas d'existence historique avant la fin du X^e siècle ». Puis, de l'an mil à 1153, ce sont les origines de Rochechouart, replacées dans le contexte de la région à l'époque carolingienne, qui sont étudiées. De 1153 à 1296, de la première domination anglaise à la charte d'affranchissement, l'auteur présente à la fois les événements nationaux et régionaux et reconstitue les agissements des vicomtes de Rochechouart. Il consacre ensuite un chapitre à la vie dans la commune, au Moyen Age. La guerre de Cent Ans et les réactions qu'elle a suscitées de la part des seigneurs de Rochechouart font l'objet du chapitre V. Le mariage Pontville, l'affaire Bermondet et la reprise d'une publication sur les protestants à Rochechouart parue dans « Le Libérateur » replongent une nouvelle fois le lecteur dans le passé historique de la commune ou de la région. Vient ensuite le destin des seigneurs et grandes familles jusqu'à l'aube de la Révolution. Sur le même principe que le chapitre IV qui concerne le Moyen Age, le chapitre VIII décrit la vie de la commune au XVIII^e siècle. Puis, le chapitre IX, rédigé par le fils du docteur Grézillier, traite de Rochechouart sous la Révolution recadrant les faits sous la vision globale de la situation de la France. Enfin, les monuments de la ville font l'objet du dernier chapitre : le château, l'église, Biennat et son église et la chapelle du cimetière. En annexe, le lecteur consultera la chronologie des rois de France et des vicomtes de Rochechouart, un document du XIII^e siècle, la charte d'affranchissement, le jugement de François de Pontville, les dîmes de la vicomté, les cahiers de doléances de la paroisse de Rochechouart et une étude de la flèche du clocher de Rochechouart.

**UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2687 TITRES**

**30 TITRES SUR
LA HAUTE-VIENNE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

